

# CAP

## PEINTURE EN CARROSSERIE

### EN APPRENTISSAGE



#### SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Gaston Barré - 79000 NIORT  
Tel : 05 49 24 70 64  
Contact : Gilles Fléjou - DDFPT

## LE MÉTIER

Le titulaire de ce CAP peut intervenir dans tout type d'entreprise de réparation de carrosseries de véhicules automobiles, de cycles et de motocycles, de matériel aéronautique, ferroviaire, maritime, agricole ou de travaux publics.

Le cœur de son activité réside dans la préparation des surfaces et la mise en peinture des éléments. Son action est complémentaire de celle du carrossier, qui effectue les opérations de restructuration et de redressage de la carrosserie.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Gérer les documents de la réparation.
- Réparer les éléments de carrosserie en matériaux plastique.
- Identifier et fabriquer la teinte du véhicule.
- Préparer, camoufler, et peindre le véhicule.
- Effacer les défauts éventuels d'application
- Remettre en conformité le véhicule

## INSERTION PROFESSIONNELLE

- Carrossier.

## CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un CAP Réparation des Carrosseries / Construction des Carrosseries ou d'un Baccalauréat professionnel réparation des carrosseries.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

## CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : périodes de 1 à 2 semaines par mois en centre de formation, le reste en entreprise.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

**Nom du certificateur :** Éducation Nationale

**Code RNCP :** RNCP37540

**Date d'enregistrement de la certification :** 27/04/2023

## POURSUITE D'ÉTUDES

- Baccalauréat professionnel Carrossier Peintre Automobile

## DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

## MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

## TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
à partir de 6028€	à 100% par les OPCO	à partir de 5000€	à 100% par le CNFPT

\* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

## ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

#### INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2022-2023

- Réussite aux examens : 100,00 %
- Taux d'insertion : 83,00 %
- Taux de poursuite d'étude : 17,00 %
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web [www.cfa-acad-poitiers.fr](http://www.cfa-acad-poitiers.fr)

